



## Communiqué

Développement durable

### **Lausanne accueille une délégation de maires de villes francophones pour parler « démarches participatives »**

**Les maires et élu-e-s de 14 villes francophones situées en Afrique et en Europe sont réunis à Lausanne durant deux jours pour échanger autour de leurs expériences liées aux démarches participatives. Aménagements urbains, gestion de projets de la coopération internationale, programme de coaching territorial : chacun partage ses pratiques réalisées dans des cultures et contextes différents avec comme objectif commun la mise en place d'un développement urbain durable.**

La Ville de Lausanne accueille durant deux jours, du 24 au 25 juin 2019, la 11<sup>e</sup> réunion de la Commission « Villes et développement durable » de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Avec comme thème central « Les démarches participatives », les maires et élu-e-s de la Ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire), des Villes béninoises d'Abomey et de Bohicon, des Communes et villes unies du Cameroun, des Villes de Dakar (Sénégal), Niamey (Niger), Nouakchott (Mauritanie), Ouagadougou (Burkina Faso) et Marrakech, des Villes tunisiennes de Sousse et Tunis, ainsi que des Villes européennes de Liège, Genève, Nyon et Lausanne partagent leurs expériences et objectifs en la matière. Par exemple, la Ville de Lausanne présente ses différentes expériences de démarches participatives liées à l'aménagement urbain. Abomey, ville du sud de la République du Bénin, démontre comment l'utilisation de démarches participatives dans le cadre de la création, mise en œuvre et gestion durable de la forêt communale est un avantage. La Ville de Ouagadougou propose une mise en lumière de son projet « Ouaga 2050 : Vivre le quotidien à l'échelle du grand territoire. »

Cette réunion permet également de préparer l'atelier qui se tiendra cet automne à Marrakech et qui sera l'occasion d'examiner quelques exemples de démarches participatives menées dans la ville marocaine sur plusieurs projets allant de la politique générale de développement de la ville à la préservation du patrimoine ou au développement économique. A cette occasion, les membres de la commission se pencheront sur la mise en pratique des éléments généraux et plus théoriques qu'ils auront examinés ces jours à Lausanne. L'ensemble du processus – commission et atelier – s'inscrit dans la volonté de partager les expériences entre villes et d'accroître les compétences des responsables politiques et techniques locaux face à des problématiques communes aux villes du Sud et du Nord.

Pour rappel, la Ville de Lausanne préside depuis 2008 la Commission « Villes et Développement durable » de l'AIMF. L'objectif général de la Commission est de favoriser l'échange d'expériences autour du développement urbain durable, plus particulièrement dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'énergie et de l'assainissement. Cette Commission représente pour chacun de ses membres une occasion de réfléchir à ses propres pratiques, de partager le savoir-faire qui se trouve dans les divers services de son administration et de découvrir d'autres usages et cultures.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, Syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00**

Lausanne, le 25 juin 2019

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | [presse@lausanne.ch](mailto:presse@lausanne.ch) | [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)